

initié aux questions religieuses et mixtes soumises à son tribunal, ferait mieux de laisser la tâche à un autre qui pourrait y voir clair plus facilement. Ce serait prudent à lui. Il n'est pas bon que le peuple voie qu'en certaines circonstances il n'est pas à sa place sur le Banc et qu'il parle de choses qu'il n'entend pas suffisamment. Si quelques-uns n'ont pas la modestie d'y penser d'eux-mêmes ne pourrait-on pas leur suggérer d'en haut cette bonne et salubre inspiration ?

Encore une fois il y va de la dignité de la magistrature et de la sainte majesté de la justice : ce sont elles qui ont le plus à souffrir de tels procès conduits de cette façon. — Nous, prêtres, bien que nous ayons péché en Adam, comme dit spirituellement M. St-Pierre, nous voyons parfois plus clair et plus loin que certains juges, parce nous avons pris au contact des âmes et dans la méditation de la loi de Dieu une expérience que n'ont pas toujours des hommes supérieurs à nous par bien des côtés, et où le péché originel pourrait bien être en effet, au moins indirectement pour quelque chose. Cette expérience nous apprend tous les jours que rien ne se perd plus facilement que le respect des peuples quand on cesse d'en être digne, et l'on cesse d'en être digne dès qu'on porte atteinte, par ignorance, par jalousie ou pour tout autre motif aux droits sacrés de Dieu et de la conscience religieuse qui sont les premiers biens de la société. — Ce n'est pas le clergé qui sortira amoindri et déshonoré de ces procès à la fois odieux et ridicules, c'est la magistrature qui de ses mains se sera dépouillée de son auréole aux yeux des peuples en portant une main sacrilège sur le plus haut et le plus saint tribunal qu'il y ait sur la terre, le seul dont les justices sont toujours équitables et dont les miséricordes sont toujours justes parce qu'elles sont les justices et les miséricordes de Dieu, car la conscience du peuple éclairée par la lumière surnaturelle de la foi et la lumière naturelle du bon sens qui n'est nulle part plus grande que chez lui, l'avertit que celui-là si grand soit-il se rend indigne de la religion du respect qui manque publiquement au respect dû à la religion.

FR. D. GONTHIER.

des fr. prêche.